

LA JOURNÉE COLONIALE

Comme chaque année, la journée coloniale à Ostende, coïncide avec la cérémonie de la Bénédiction de la mer. Le cortège des sociétés patriotiques se forme à l'avenue Léopold et arrive à la place d'Armes, vers 10 h. Les autorités communales ont pris place sur le terre-plein de la place d'Armes devant l'Hôtel-de-Ville. L'harmonie communale présente son concours à la cérémonie et joue la Brabançonne et Vers l'Avenir, quand sont hissés au mât, les drapeaux belge et congolais.

L'on notait la présence de M.M. les consuls et vice-consuls Guermonprez, Templex et Lefèvre.

Le Ministre des Colonies y avait délégué le Lieutenant-Colonel Borgerhoff, qui prononça le discours suivant, dans les deux langues nationales:

Monseigneur le Président,

Je m'estime très honoré d'avoir été chargé par M. le Ministre des Colonies, de le représenter ici aujourd'hui.

En son nom, je tiens à féliciter la Coloniale du Littoral pour l'initiative qu'elle a prise.

En revêtant de cette cravate le drapeau de l'Amicale des Officiers de la Campagne 1914-1918, en réunissant sur cette bâche les couleurs belges et congolaises, vous avez voulu, et à juste titre, commémorer la part glorieuse prise par l'armée belge aux campagnes d'Afrique.

Votre témoignage a d'ailleurs une signification plus profonde. Il symbolise en même temps l'union étroite qui existe entre la Belgique et le Congo, sa colonie, et qui trouve son expression la plus haute dans les liens qui unissent l'Armée belge et les Troupes coloniales.

Le Congo doit beaucoup à l'armée belge; ce fut surtout parmi les officiers et sous-officiers que Léopold II trouva des collaborateurs, dans une œuvre qui laissait indifférents ou sceptiques tant de nos compatriotes. En quelques années le Congo fut reconnu, occupé, pacifié, et organisé par une poignée de Belges, officiers pour la plupart. Après avoir fourni au Congo les héros qui s'illustrèrent pendant la campagne arabe, la campagne du Nil et la révolte des Batetabas, l'armée lui donna encore les gouverneurs et les administrateurs qui devaient mettre le Congo en valeur. Et précisément au moment où cette tâche allait être terminée, au moment où les officiers cédaient la place à d'autres activités, les campagnes d'Afrique allaient montrer que les officiers de 1914 étaient les dignes successeurs de ceux qui les avaient précédés.

Nos victoires d'Afrique mirent en relief, non seulement les qualités militaires des chefs et des troupes coloniales, mais aussi et surtout le dévouement des soldats noirs, leur attachement à leurs chefs, et la valeur des méthodes de colonisation, qui avaient réussi, en si peu d'années, à nous attacher si solidement les populations.

L'armée belge fut une fois de plus largement à contribution. Anciens coloniaux, tels les Jacques et les Michel, conduisaient à la victoire les troupes du Roi Albert, après s'être illustrés sous les ordres de son Précédécesseur.

C'est à tout cela que vous penserez, M. les membres de l'Amicale, lorsque vous suivrez ce drapeau aux couleurs Belges et Congolaises.

En vous associant, en ne négligeant aucune occasion d'affirmer votre patriotisme, de commémorer nos gloires et nos deuils, vous contribuerez largement et puissamment à maintenir parmi le peuple belge l'amour du pays, l'esprit du devoir et du sacrifice, sentiments dont la perte serait la pire des calamités car nous ne tarderions pas de la payer de la perte de notre Indépendance et de toutes les libertés auxquelles nous sommes si fortement attachés.

Je salis donc avec empressement l'occasion qui m'est offerte, de vous dire, au nom de M. le Ministre des Colonies, combien le pays apprécie vos buts et votre activité, combien nous vous sommes reconnaissants des services que vous continuez à rendre au pays pendant la paix, après l'avoir servi si brillamment et si totalement pendant la guerre.

Le délégué du ministre attacha alors au drapeau de l'Amicale des Officiers de la campagne 1914-1918, le ruban colonial.

Le président du groupement, M. Serruys, prononça à son tour le discours suivant:

Mon Colonel, Messieurs,

C'est pour l'Amicale des Officiers de la Campagne 1914-1918, section d'Ostende, un grand honneur et une grande joie, que de voir son drapeau décoré de la cravate aux couleurs congolaises.

Nous remercions du fond du cœur Monsieur le Ministre des Colonies, qui par ce geste a voulu non seulement honorer les nombreux coloniaux que nous avons dans nos rangs, mais qui en même temps a rendu hommage à notre Amicale, à ses buts, à son esprit.

Nous le remercions tout particulièrement de vous avoir délégué mon Colonel. Vous le brillant colonial, l'officier des campagnes belges et africaines, l'officier que nous avons encore entendu cet hiver à Ostende.

Nous remercions la Coloniale du Littoral, ce groupement des meilleurs fils de notre bonne ville, de ceux qui n'ont pas craint — certains tout au début — d'aller loin servir la patrie et coopérer à cette magnifique œuvre de civilisation et à l'édification d'un empire qui étonne le monde et qui constitue la plus belle réalisation de notre pays.

Et comment ne pas associer votre sympathique Président, l'homme du devoir, aimé et respecté de tous ses concitoyens. Qu'il me soit permis de dire que l'annonce de son départ a été ressentie par tous avec chagrin et comme une réelle perte pour la ville.

Nous remercions les autorités civiles et militaires qui, par leur présence, renforcent la cérémonie. Celle-ci restera

gravée dans notre cœur. Cette cravate nous remémorera l'appel de nos meilleurs coloniaux, elle nous rappellera la grandeur, la beauté, de l'œuvre réalisée au Congo par notre pays. Mais elle nous dira aussi que cette œuvre n'a été possible que grâce à la volonté et à l'énergie de quelques-uns, parmi lesquels sont à part Léopold II et grâce aussi à l'effort, à la ténacité, et au sacrifice de tous les coloniaux.

Ce symbole de l'œuvre de notre patrie joint à nos chères trois couleurs, sera pour nos vieux coeurs de combattant quelque chose de complet qui nous consolera de beaucoup de pertes et de beaucoup d'abandons.

Nous écouterons et nous suivrons l'exemple qu'ils nous donnent, exemple d'énergie et d'amour de la patrie.

Vive le Congo! Vive la Belgique!

La Coloniale du Littoral a reçu pour les œuvres philanthropiques Congolaises les dons suivants :

Souscriptions 3me rég. de ligne. Fr. 429,20

M. Dhaenens. 48.—

M. Jean Fanay. 68.—

Souscriptions Commodore P. De la rue et capitaine H. Denis. 3.531,75

En outre, les infassables et dévoués membres collecteurs et collectrices du Cercle « Les Joyeux Zigomars », se sont encore une fois surpassés. La vente des insignes et les collectes qu'ils ont faites samedi et dimanche à l'occasion de la célébration de la « Journée Coloniale », ont rapporté la coquette somme de 5.535 francs 05 centimes.

La Coloniale du Littoral nous prie d'adresser ses vifs remerciements à tous les généraux donateurs et principalement aux dames collectrices et aux membres collecteurs des « Joyeux Zigomars », dont le dévouement est vraiment admirable et dont la devise est « Semper Excelsior », car cette année encore leur recette est supérieure à celle de l'année passée. Honneur à eux!

Remise de décos

Une belle cérémonie patriotique vient de se dérouler à Ostende; ce fut la remise par M. le Consul de France, Guermonprez, de décorations à d'anciens combattants français. Parmi les personnalités, qui assisteront, citons MM. le Bourgmestre Moreaux, Colonel Rinquet, commandant le 3^{me} Régiment de Ligne, Major Dewaele, commandant de Place, Général-Major retraité Moulin.

La Ligue des Poilus de France, section de la Flandre-Occidentale, qui préside M. Paul Duriez, assistait à la remise des distinctions à nombre de ses membres; M. le consul de France procéda, avec le cérémonial d'usage, à la remise de 87 Croix de Combattants; de la Croix de Guerre et Croix des Evadés à M. Lemoine, de Westende; de la Médaille d'Or, à M. Ramette, d'Ypres; de la Médaille d'Honneur de la Marine, à cinq pêcheurs français.

Belle cérémonie Franco-Belge, qui resserrer de plus en plus les liens d'amitié entre les deux pays.

I) Croix de Guerre avec Médaille de Bronze; et Médaille des Evadés : M. Lemoine Ars.

Citation: « A réussi à s'évader d'une région envahie par l'ennemi; a fait preuve de sang froid et d'énergie ».

II) Médaille Commémorative de la Victoire avec Agrafe « Engagé-Volontaire » : M. Eller Em.

De la classe 1882, ayant dépassé l'âge des obligations militaires en 1914, s'est engagé pour la Guerre.

III) Croix du Combattant :

A. — Adam H., Agart Aug., Allweir H., Amar Ad., Andréa Ed.

B. — Bara G., Barbier Aug., Baulet Jos., Benoit P., Blineau Edg., Blomme Ch., Bordes J., Bossuwe P., Boucher E., Boudry H., Boumier L., Bourbon Marc., Bown Vict., Branly Théod., Bultinck Ad.

C. — Cailier Marc., Carrière Fern., Chauvin Gilb., Cordel P.-L., Cottegnol J., Cras H.

D. — Danni J., Debacker P., Deceuninck Edm., Delcroix P., Deleye Cam., Deleye H., Duhamel Rém., Duriez P., Dereux P.

E. — Érauw P.

F. — Fontaine A.

G. — Gaquière Luc., Gatz F., Gatineau Maur., Ghesquière Maur., Godet André.

H. — Havrez Adhémar., Henonin J., Hodentug., Hoste Jul., Houyouw Luc.

J. — Jarry Alex., Jeannin P.

L. — Laque P., Leclercq L., Lefrancq Aug., Lefrancq Alph., Léger Eug., Lépinol Luc.

M. — Maes Alfr., Malabelle J. P., Marecaux Arth., Mecklinck Osc., Mille Hyp., Mille Théod., Morel L.

N. — Nenig Maur., Noel Franc.

P. — Papier Jos., Patou R., Pavlos Alex., Poiriez Ach.

R. — Rameire Dés., Rebeyrotte Edm., Remy G., Remy Warn., Rodet Ed.

S. — Siras G., Siras A., Simon-Camet Vict., Speteboer Marc.

T. — Teirlinck Jul.

V. — Voreux L., Vanabbe Alb., Vancaille Ach., Vandamme Em., Vandenberghe P., Vanlancer Vict., Vandewden Franc., Verroust Ch., Vienne Dés.

IV) Médaille d'Honneur de la Marine :

Denis Eug., Guibert F., Petit Th., Provost J., Renault Em.

V) Médaille d'Orient: Ramette Y.

KURSAAL

Les Concerts

Jeudi 2 juillet. — Concert de gala, consacré aux œuvres de Paul Gilson, en l'honneur et en la présence du Maître, sous la direction de M. J. Toussaint Desutter, l'éminent directeur de notre Conservatoire de Musique. M. Paul Gilson est un des compositeurs les plus appréciés et les plus goûts de notre époque, car sa musique est aussi mélodieuse qu'harmonieuse et porte le sceau d'une inspiration vraiment spontanée. Le programme nous apprend qu'il est autodidacte et ceci montre comment sa personnalité n'a été déformée par aucune influence étrangère. Il l'a bien prouvé à ce concert par ses prestigieuses variations symphoniques, dont le thème initial, d'une grande distinction, évolue et se transforme sans cesse en passant par tous les genres et toutes les couleurs orchestrales; par ses deux adaptations inédites « Cœur maternel » et Chant du berceau sur des poèmes d'Emmanuel Hiel et encore par ses chatoyantes esquisses symphoniques « La Mer », d'après un poème d'Edgar Lewis. M. Gaston s'y distingue comme récitant, M. Henri Magnée comme flûte-solo et notre concitoyen M. Edouard Blomme comme cor anglais solo. L'orchestre fut unanimement admiré.

A la fin du concert le public, particulièrement nombreux, fit à M. Toussaint Desutter une longue et chaleureuse ovation et le salua de plusieurs applaudissements. Les applaudissements n'en continuèrent pas moins à crépiter car on espérait voir Paul Gilson, mais il désillusion, le maître avait disparu.

Vendredi 3 juillet. — C'est M. Aimé Mouqué qui tint la baguette et dirige avec ferveur la Marche solennelle de Wesly, la Fête à Aranjuez, contenant une belle cadence si bien rendue par M. Clokers, violon-solo, de Sanctuaire du Coeur, de Ketelbey, une bonne fantaisie sur la Traviata et la rapsodie slave de Friedmann. M. Louis Vanthuyne, violoncelliste, figurait au programme avec la Berceuse de Jocelyn, mais au dernier moment il quitte l'estradre et c'est un violoncelliste dont nous ignorons le nom qui se fait entendre. Ce concert se donnait avec le concours de Mme Germaine Lamprene, du Théâtre royal de la Monnaie, qui récolta un brillant succès en interprétant avec un sentiment profond et une belle voix pleine, mélodieuse mais aussi susceptible d'éclat la Romance de Mignon, un air du Trouvère et plusieurs bis.

Samedi 4 juillet. — C'est la rentrée sensationnelle du grand orchestre sous la direction de M. François Rasse, directeur de la musique et premier chef d'orchestre, avec le concours de Mme Lucienne Tragin, du Conservatoire de Paris, des Concerts Colonne et du Théâtre royal de la Monnaie. Le programme porte la Marche du Couronnement, le Prélude de Lohengrin, où les premiers violons font apprécier leur belle sonorité et leur justesse, la rapsodie hongroise, le Ballet du Cid. Mme Lucienne Tragin interprète d'une façon admirable l'air de l'Enlèvement au sérial, celui des Clochettes, de Lakmé et comme bis entre autres un air de la Flûte enchantée.

M. Rasse, à qui le public avait fait une entrée triomphale au début du concert, termine celui-ci par une entrée triomphale de sa composition qui, couverte d'applaudissements, lui fait une sortie également triomphale.

Dimanche 5 juillet. — Au moment du concert se déchaîne un violent orage qui se prolonge pendant toute la soirée et contrarie toute la circulation. Aussi le public est-il fort clairsemé.

On entend l'ouverture solennelle 1812, de Tchaïkovsky, la Chanson du Printemps et la Fileuse de Mendelssohn, une fantaisie sur Lohengrin et Triana, d'Albeniz. M. Hector Clokers, violon-solo, interprète avec une maîtrise sans égale le prélude du Déluge de St. Saëns tandis qu'à l'extérieur sévit un déluge réel. M. Franz Kaisin, de l'Opéra de Paris et du Royal Covent Garden chante avec grand succès un air d'Aida, un de l'Africaine et plusieurs bis bien choisis.

Lundi 6 juillet. — Avec Mme Germaine Teugels, cantatrice, soliste des Concerts du Conservatoire de Bruxelles, repartit encore une fois l'air de Louise et aussi plus souvent qu'à son tour l'air de La Bohème. Son succès, grâce à une bonne interprétation et à sa voix bien timbrée et juste est cependant très vif. Un des suppléments qu'elle choisit, « Chanson d'Amour », de M. Rasse, à ses honneurs du bis. L'orchestre fait valoir toutes ses belles qualités dans l'ouverture Sapho et Goldmarck, la Suite algérienne de Saint-Saëns, qui comprend un beau solo d'alto par M. Baiwir, la brillante fantaisie sur Coppélia de notre regretté maître Léon Jérin et la traînante ouverture du Tannhäuser.

Mardi 7 juillet. — C'est notre sympathique M. Toussaint Desutter qui monte au pupitre et dirige avec tout le talent et la distinction qu'il connaît le ballet Milenka, non exempt de lourdeur, la célèbre ouverture Leonore III de Beethoven, l'originale et séminale suite « Casse-Noisette » de Tchaïkovsky, et le Carnaval norvégien mouvementé de Svendsen. M. Gentil Vanthuyne se révèle un vrai virtuose de l'archet dans l'hyème à Ste Cécile et est longuement applaudi. Mme Watté-Nysten, cantatrice des concerts du Conservatoire de Liège réussit un brillant succès avec l'air du Livre d'Hamlet et celui des Clochettes de Lakmé. A la fin du concert, M. Toussaint Desutter est rappelé.

Mercredi 8 juillet. — C'est encore M. Toussaint Desutter qui conduit ce concert dont le programme choisi se compose de la Marche Slave, de la Rapsodie hollandaise de Piet Hein, de l'esquisse symphonique « Dans les steppes de l'Asie centrale », de Borodine, de la fantaisie tant

Banque Générale de la Flandre Occidentale

Société anonyme fondée en 1881

SIEGE D'OSTENDE, RUE DE LA CHAPELLE 77^a

Filière de la Société Générale de Belgique

Société anonyme établie par Arrêté Royal du 28 août 1822

Capital et fonds de réserves : FRS DEUX MILLIARDS

Banques filiales en Belgique comprises: FRS. 3 MILLIARDS, 834 MILLIONS

Au Rotary Club

Le Comité est mort, vive le Comité.

Mardi dernier en effet avait lieu la transmission des pouvoirs. Je n'ai pas vu le soupir de soulagement du président, mais je l'ai deviné, lorsqu'après son petit lais du circonstance, il céda la place au nouveau président, lui cédant en même temps les insignes de ses fonctions, insignes qui ne sortent de l'armoire qu'aux grandes occasions.

Le secrétaire Dewynter fait partie de la promotion 1931/1932, et de de secrétaire devient premier vice-président, cette fois.

M. Kaisergruber, l'adjoint perpétuel était malheureusement malade. S'il avait pu assister à la réunion, il aurait été instantanément guéri par les flots de louange, que M. Dewynter lui lance par brassées

Voulez-vous avoir une bonne santé ? MANGEZ LE

Pain Pura Malt Kneipp

En vente : Boulangerie BEKE,

42, Rue Longue, OSTENDE

—0— Tél. 787

PROGRAMME DÉFINITIF

de L'inauguration de la Statue Léopold II

Voici le programme définitivement arrêté pour l'inauguration de la statue équestre de Léopold II, le 19 juillet prochain :

A 2 h. 30 : le Gouverneur, le général-commandant de la Province, les bourgmestre et échevins se rendent au chalet pour accompagner la famille royale jusqu'au pied du monument, où une estrade spéciale sera dressée pour les recevoir.

A 2 h. 45, les autorités seront présentées à Leurs Majestés et le bourgmestre Moreaux prononcera un discours flamand. Après, S. M. le Roi dévoilera la statue et prononcera un discours.

Le défilé des écoles suivra : 1000

enfants des écoles libres et 1000 enfants des écoles officielles y prendront part. Le cortège des enfants traversera toute la digue jusqu'aux estrades.

La Famille Royale passera la revue des drapeaux des Sociétés d'Anciens Combattants, qui seront échelonnés sur tout le parcours de la digue, au nombre d'environ quinze-cents. Au coin des diverses rues et rampes, aboutissant à la digue, les musiques du Festival Permanent, au nombre de treize, exécuteront des marches.

La digue sera jalonnée de barrières Nadar, à l'effet de laisser le parcours libre. Il y aura, autour du monument, deux estrades pour les invités.

Éclairage.

A l'occasion de l'inauguration du Monument Léopold II le 19 juillet prochain, des projecteurs seront placés sur les galeries royales et reflèteront le nom du Grand Roi.

DECES.

On nous prie d'annoncer le décès de Monsieur

Théophile NEIRYNCK, né à Wervicq, le 19 avril 1869 et décédé à Ostende le 9 juillet.

L'enterrement aura lieu à Ostende, lundi, le 13 juillet, à l'Église de St. Joseph, à 10.30 heures.

Réunion, Square Stéphanie, 49. 1449

Au Conseil Provincial.

Au cours de la réunion de jeudi 2 juillet, M. Dupont (catholique, Ostende), a demandé que la province intervienne pour 1/3 dans les frais de construction du nouveau bâtiment de la Justice de Paix; l'on évalue ces frais à 2.200.000 fr.

M. Bernolet a fait remarquer que cette question avait été posée par la Ville d'Ostende.

A Mariakerke.

La population de Mariakerke se décline de plus en plus et les listes de protestation se couvrent des signatures de tous ceux qui sont indépendants.

Nous apprenons que Mme la Baronne Boel, présidente de l'Association des Femmes Libérales de Belgique, a envoyé une protestation à M. le Bourgmestre, contre l'établissement des maisons de tolérance; l'on parle même d'un recours à Sa Majesté le Roi.

L'on pourrait se demander ce que devient Monsieur Arthur, ce grand défenseur de Mariakerke?

Par 4 voix contre 2, la commission du Gaz a décidé de donner le raccordement de l'électricité à la maison de prostitution.

Listes électorales.

La firme «Unitas» a été déclarée adjudicataire pour l'impression des listes électorales.

Le rallye-automobile.

Le rallye-automobile qui aura lieu les 20 et 21 août, aura un succès sans précédent. 600 Minervas y prendront part et 6 chassis Minerva seront donnés comme prix.



Chronique Religieuse

SERVICES DIVINS LES DIMANCHES ET JOURS DE FÊTE

EGLISES

HORAIRE

SS. Pierre et Paul	Parvis SS. Pierre et Paul	6, 7, 8, 9, 10, 11 1/2 Grand' Messe 10
Eglise des Capucins	Rue des Capucins	5.45, 6 1/2, 7 1/2, 9, 11
Notre-Dame	Hazegras Boul. de Smet de Naeyer	6, 7 1/2, 9, 10 Grand' Messe, 10
St-Joseph	Boulevard Rogier	6, 7, 8, 9 1/2, 11 Grand' Messe 9 1/2
Sacré-Cœur	Chaussée de Nieuport	5 1/4, 6, 7, 8, 9 1/2, 11 Grand' Messe, 9 1/2
Ste Marie	Mariakerke	6, 7 1/2, 8 1/2, 10 Grand' Messe, 10
St Antoine	Phare	6, 8, 10 ; Grand' Messe 10
Eglise des Dominicains	Rue Christine	6, 7, 8, 9, 11 Grand' Messe, 9

N. B. — Eglise des SS. Pierre et Paul : 1) Tous les jours, Messe à 10 h. ; 2) Bureau de renseignements, tous les jours de 16 à 17 heures.

L'anniversaire de la victoire belge des Epérons d'Or.

Des fêtes s'organisent dans un très grand nombre de localités pour commémorer le 11 juillet cette grande bataille qui brisa en 1302 sous les murs de Courtrai les volontés d'hégémonie française sur la Belgique, comme la victoire du duc de Brabant à Woerringen avait brisé, quatre ans plus tôt, les efforts allemands pour conquérir notre pays.

C'est un anniversaire national, et depuis longtemps nous formons le vœu que ce caractère national soit fortement souligné.

Malheureusement, des manies particularistes ont rapetissé et travesti la signification de cet événement. On a essayé de lui donner une orientation anti-belge.

C'est outrager à la fois la vérité de l'Histoire et les droits du patriotisme.

S. Em. le Cardinal van Roey vient de décider que, ce jour-là, les étendards flamands devront porter un ruban belge pour être admis dans les églises.

Grand Guignol.

Le Grand Guignol a demandé à pouvoir disposer du Théâtre Royal le 13 novembre prochain.

Exposition.

A l'École moyenne professionnelle libre des Sœurs de St. Joseph, Boulev. A. Pieters, 23, sera organisée une exposition des travaux manuels, qui s'ouvrira le dimanche 12 pour fermer le lundi 13 juillet. Les heures de visite sont de 9 à 12 et de 2 à 6 h. L'entrée est libre.

Automobilistes, attention !

A la suite des nombreux accidents qui se sont produits à Ostende, dimanche dernier, M. le Commissaire de Police en chef a décidé de sévir impitoyablement pour toute infraction aux règlements sur le roulage.

Hyménée.

Jeudi a été célébré à Ixelles, le mariage de M. Gaston Van Imschoot, capitaine au 3me de Ligne, avec Mlle Gisèle Lafosse.

Toutes nos félicitations.

Exposition.

Le dimanche 12, lundi 13 et mardi 14 juillet, de 10 à 12 et de 2 à 5 h., sera organisée l'exposition des objets destinés aux missions étrangères.

Refus.

L'administration communale a refusé la proposition de la « Sobera » qui voulait organiser la radio-distribution à home.

Concours de chevaux.

Le 24 septembre prochain, aura lieu au champ de Pojo le concours provincial d'élevage chevalin.

Collecte.

Le 9 août prochain, une collecte sera organisée au profit des Orphelins de la guerre. La ville vient de l'autoriser.

Nomination.

Nous apprenons que M. J. Kreps vient d'être nommé contrôleur au cadastre; il était inspecteur en chef du cadastre à Ath (1er canton) et inspecteur du cadastre à Blankenbergh.

Vers le Congo.

M. et Mme Beuren-Janssens, partiront le 20 juillet prochain pour le Congo (4me séjour).

« Oostendse Haard ». — Avis aux intéressés.

Le bureau de la S. C. « De Oostendse Haard » sera fermé le mercredi 15 juillet 1931.

Un bel anniversaire.

Il y aura 25 ans, que sous la haute protection de Sa Majesté le Roi Albert, de ce temps, Prince Albert de Belgique, fut fondée l'Œuvre Royale de l'Ibis. L'on peut affirmer sans forfanterie que l'Ibis a contribué à la régénération de nos jeunes pecheurs.

Nous nous plaisons à rappeler que les premiers fonds pécuniers, nécessaires à l'œuvre, vinrent de la caisse royale.

Ce dimanche 12 juillet, aura lieu le 25me anniversaire de l'Œuvre; ce sera une fête intime, à laquelle participeront tous les administrateurs, anciens élèves et élèves actuels.

M. le Baron Empain y prendra la parole, ainsi que le Commandant Goor, qui feront l'historique de l'œuvre. Un voyage est organisé vers Knokke, où sera organisé un banquet démocratique.

Arth. Defer aux concours internationaux.

La Fédération Belge de Gymnastique a désigné parmi les représentants, qui doivent défendre les couleurs nationales à Paris, notre concitoyen A. Defer, qui fait partie de l'excellente phalange « Noordzee ».

Nous lui souhaitons beau succès.

Distinction honorifique française.

Nous apprenons que la distinction honorifique française d'Officier de l'ordre de Nican Iftikhar, vient d'être donnée à M. J. A. Schepens, contrôleur en chef au Kursaal. Toutes nos félicitations.

Accident de moto.

La moto, pilotée par Altenkirch Jacques, qui accompagnait Altenkirch Th., a au tournant de la chaussée de Thourout et de la rue des Deniers, roulé contre la roue avant d'une voiture automobile. Les deux motocyclistes furent précipités à terre et blessés aux jambes.

Visite de journalistes allemands.

Un certain nombre de journalistes d'Outre-Rhin rendront visite à notre ville, le 15 juillet prochain; ils seront reçus officiellement à l'Hôtel-de-ville et un banquet leur sera offert.

L'on croit que les autres plages du Litoral seront également visitées, et une réception officielle sera organisée à Bruges et Blankenbergh.

Individus peu intéressants.

La ville d'Ostende avait placé de nombreux réflecteurs aux alentours de l'Église SS. Pierre et Paul, de façon à procéder à l'éclairage de cet édifice; des malandrins se sont amusés à détruire l'un des réflecteurs, ainsi que le garde-fou à la station de transformation du Parc Léopold; qui plus est des gamins ont détruit toutes les lampes du côté ouest des Galeries royales. Des mesures s'imposent.

Visite de navire de guerre.

Le ministère des Affaires étrangères averti les autorités du port d'Ostende que le navire de guerre anglais, le « St. Cyrus », ferait un séjour dans le port du 13 au 17 juillet prochain.

D'autre part, l'aviso français, le « Quenn Roosevelt », arrivera à Ostende le 17 août pour en repartir le 21 suivant.

Pour les Commerçants, Cafetiers Hôteliers, etc.

L'Administration communale vient de donner satisfaction à la demande de l'Association des commerçants pour ce qui concerne l'éclairage temporaire au gaz en cas de panne d'électricité.

Chaque cafetier, commerçant, hôtelier, etc., pourra brancher sur la canalisation de chauffage quelques bacs de gaz, qui assureront un éclairage de secours en cas d'interruption du courant électrique. Avec cet éclairage de fortune ils pourront toujours continuer à servir leurs clients, et ils s'éviteront beaucoup de désagréments.

La Fraternelle du 3me de Ligne.

Outre de la documentation intéressante les anciens du 3me, le bulletin de juillet qui vient de paraître, contient la suite de l'Historique succinct du 23me de ligne.

Nos vaillants soldats, lors de la bataille de Steenstraete, résistèrent victorieusement aux attaques furieuses des Allemands qui avaient lancé pour la première fois des obus et des nappes de gaz asphyxiants. En quelques jours le régiment perdit plus de 580 hommes. C'est dire l'héroïsme dont firent preuve ceux du 3, parmi lesquels de nombreux ostendais.

Consulat de France.

Le consul de France à Ostende recevra, comme d'habitude, 72, rue Wellington, le 14 juillet, à 11 heures, les personnalités locales ainsi que les délégués de la Colonie française, à l'occasion de la fête nationale française.

Le concours d'étalement des Commerçants.

Le nombre de commerçants inscrits pour ce concours dépasse déjà de loin les prévisions des organisateurs.

Nous rappelons que ce concours est offert par les commerçants ostendais à tous les commerçants d'Ostende et à tous les villageois. Des règlements seront distribués au public à partir du 15 juillet par tous les commerçants inscrits.

Ostendais et villageois, voyez les étalements de nos commerçants, vous pourrez gagner un beau prix et vous vous amuserez pendant quelques heures.

Un abus qui ne peut passer inaperçu.

Il paraît que la direction de la nouvelle école des mousses, vient de passer commande à la S. E. O. pour la livraison des uniformes pour les tenues des pupilles.

On se demande : 1) pourquoi les commerçants de la ville ne peuvent pas bénéficier de cette commande 2) Si la direction de cette école a bien le droit de employer de l'Etat; 3) Si cette livraison ne passe une commande pour le compte de l'Etat à une institution qui se dit créée uniquement dans le but d'aider les employés pas être faite en adjudication publique comme on pratique pour tout ce qui concerne les fournitures à l'Etat.

L'Association des commerçants poursuit son enquête à ce sujet. (Com.)

L'enseignement du français.

AMEUBLEMENT DÉCORATION
SUR DEMANDE **A. DE LODDER** INSTALLATIONS COMPLÈTES
93, rue de la Chapelle
OSTENDE
Grand assortiment de meubles luxe et ordinaires
Fauteuils Club — Linoleum — Tapis
EXPOSITION PERMANENTE
ENTRÉE LIBRE

Adjudication de deux emplacements pour auto-taxi

Le lundi 13 juillet 1931, à 10 h., il sera procédé, dans la Salle Blanche du Casino (entrée Place d'Armes), à l'adjudication par la voie des enchères de deux emplacements pour autos-taxis.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements nécessaires au bureau n° 95, deuxième étage, Hôtel-de-ville.

AMEUBLEMENT — DÉCORATION — ENSEMBLIER — ÉTABLISSEMENTS
L. POUPAERT & Fils
1, Marché aux Herbes,
— OSTENDE —

J. & P. VAN DAMME
Fabricants Orfèvres-Jewellers
8, rue des Pierres 6, BRUGES
Brillants et Parées
Montures et Transformations
Montres de marques Suisses
Grosse et petite orfèvrerie
M. 111 — Mme 111 — M. 111

Banque d'Ostende et du Littoral

Société anonyme
Siège Social : 3, Place d'Armes
Ostende.
Succursale à Ostende: PETIT PARIS
AFFILIÉE A LA BANQUE DE
BRUXELLES.
Capital et réserves: fr. 1479.089.285
Toutes opérations de Banque et de
Change.
Taux en Comptes de dépôts de
2 1/4 % à 4 %.
CAISSE D'EPARGNE :
3,70 % net jusqu'à 25.000 francs.
Au-delà de 25.000 francs 3 % net.

LE SIROP PECTORAL HALEWYCK

surpasse tous les autres; c'est un pur nectar. Guérison assurée en quelques jours de la forte bronchite, grippe, asthme, influenza, etc., etc. — Soulagement immédiat. — Recommandé par tous les médecins.

En vente au prix de 12 francs la bouteille
uniquement à la
Grande Pharmacie E. HALEWYCK
12, Place d'Armes, (Grand'Place)
OSTENDE — Tél. 1104

Vraiment comme neuf!!
sont les vêtements, nettoyés à la
TEINTURERIE
L'ALLIANCE
Furnes, Nieuport
OSTENDE, 17, r. de Varsovie. Tél. 2066.
(Pl. Léopold)

Au Congrès Eucharistique à Lille.

Son Excellence Monseigneur Lamiroi, évêque coadjuteur de Bruges, avait été invité à assister à l'Omnegeant des SS. Pierre et Paul et à la bénédiction de la mer. Malheureusement il a dû décliner cette invitation de M. le Doyen Desmet, parce qu'il avait promis d'assister à la cérémonie de clôture du Congrès Eucharistique National de Lille, qui avait lieu ce même dimanche.

L'Évêque Coadjuteur de Bruges s'y est rendu accompagné de M. le Vicaire Général Mahieu et de M. le Chanoine Asseelos, secrétaire de l'Évêché de Bruges. Nous espérons que l'an prochain Monseigneur Lamiroi pourra rehausser de sa présence la bénédiction de la mer. Mémorial Irl Collin.

Le Syndicat de la presse d'information au littoral inaugura lundi prochain, 13 juillet, le mémorial placé à bord du chalutier O. 262 « Prévoyance Sociale », de l'Armement Ostendais.

Le mémorial consiste en une plaque rustique, en bois taillé, qui rappellera aux pêcheurs du bord que c'est au cours d'un long voyage parmi eux qu'un poète wallon écrivit le plus beau livre à la gloire du pêcheur flamand.

La cérémonie aura lieu à 11 heures du matin. On se réunira à bord du O. 262, amarré au bassin à flots, près de l'Entrepôt.

A la recherche de l'or du « Tubantia ».

A la suite de l'article paru dans notre dernier numéro, l'armement Dens nous fait savoir qu'il est inexact que ces travaux sont abandonnés. Le bateau de sauvetage « Reclaimer » a en effet, abandonné la partie, mais pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la recherche du trésor. Tout ce qui a été dit à ce sujet n'est que de la fantaisie. De plus, ce navire n'a jamais fait escale à Zeebrugge, attendu qu'il avait Ostende pour base. Un autre bateau de sauvetage, mieux armé, est actuellement équipé en Angleterre, arrivera en notre port sous peu afin de continuer les travaux sur l'épave du « Tubantia ».

Tragique accident d'auto à Ghislies-lez-Ostende

Près de Ghislies se croisent les chemins Ostende-Thourout et Bruges-Nieuport formant un carrefour très dangereux pour les automobilistes. L'auto conduit par H. Scarelli, italien, né à Paglieta en 1889, actuellement établi comme expert-comptable à Auderghem, Chaussée de Wavre 1312, venait de Bruges et roulait dans la direction d'Ostende.

Le carrefour susmentionné il fut pris en écharpe par l'auto conduite par François Bartet, ingénieur français né à Dijon, 32 ans, et habitant Lille 48, rue Nationale, qui venait de Thourout vers Ostende. Un choc terrible se produisit. Les deux conducteurs échappèrent par miracle à la mort et ne reçurent aucune blessure.

Il n'en fut pas de même des autres passagers. Marguerite Legat, épouse Scarelli, 34 ans reçut une profonde blessure à la tête tandis que Séraphin Legat, 40 ans, et Guffin, 42 ans, furent tellement contusionnés que leur état ne permit pas à la gendarmerie de les interroger. L'ingénieur français Biville Etienne, habitant Cannes ainsi que Saidherbe, habitant Lille, furent mal arrangés aux jambes.

Bank Holidays

Le lundi 3 août prochain, est attendu en notre port, à la consignation des courtiers maritimes L. Dens et Cie, le vapour à passagers « Adrian », capitaine Little, venant de Southend-on-Sea avec des Anglais désirant passer leur Bank Holiday en notre ville. Ce navire ne restera toutefois que quelques heures en notre port, les passagers rentrant le même soir à Southend.

Il appert que ce même jour d'autres navires avec passagers sont également attendus d'Angleterre.

Une jeune violoniste qui promet.

Nos confrères de la capitale relatent qu'aux derniers concours du Conservatoire Royal de Bruxelles, une jeune violoniste a remporté un succès plutôt rare. Mademoiselle Marie-Amédée Pauwels, élève de la classe de M. Zimmer, fille de notre confrère, M. Jean Pauwels, directeur de « La Tribune Congolaise », le plus ancien journal d'information congolaise, s'est vue décerner le premier prix de violon avec la plus grande distinction et en obtenant le maximum des points, 50 sur 50 elle fut placée première sur 32 concurrents.

Examens.

Nous apprenons avec plaisir que M. John Elleboudt, de Blankenberge, vient de passer avec succès, à Louvain, l'examen de sciences préparatoires à la médecine.

Nos meilleures félicitations.

Il joue du revolver

Oscar Cattrysse, monteur né à Mons, 46 ans, habitant rue de la Levure 122, à Ostende s'était installé dans le café de Quintens Joseph à Steene-lez-Ostende, il se trouvait là avec Dejonghe, né à Bruges, 46 ans et habitant Steene.

Entrèrent les époux Charles Folens. Dejonghe semblait leur chercher querelle et se facha lorsque Folens refusa de lui répondre.

Il sortit. Peu de temps après les époux Folens prirent également congé. A leur sortie on entendit deux coups de revolver.

Cattrysse se jeta dehors. Les époux Folens n'avaient pas été touchés. Au même moment retentit une troisième coup cette fois-ci, tiré dans la direction de Cattrysse mais qu'il parvint à esquiver.

Il se jeta sur le meurtrier, le terrassa et parvint à le désarmer. La gendarmerie mandée de toute urgence procéda à une première enquête.

Pêcheur condamné

Nous avons signalé que le patron de la barque de pêche « Wilde Roos » d'Ostende, Ed. Azaert, serait poursuivi en correctionnelle pour ne pas avoir obtenu aux ordres de stopper d'un garde-côte français.

Cette affaire vient de se plaire et a eu pour résultat la condamnation de Ed. Azaert qui se voit infliger une amende de 50 francs ou 15 jours avec sursis de 3 ans.

Azaert n'avait pas de défenseur. Il devra faire attention de ne plus pêcher dans les eaux territoriales françaises. A Ostende on s'attendait à une plus lourde peine.

Enfant brûlé vif

Au numéro 115 chaussée de Thourout habite la famille Van Haelst Julien; un bébé de 15 mois appelé Julien vient d'être la malheureuse petite victime d'un stupide accident. Le bébé doit avoir pu atteindre à une boîte d'allumettes et avoir joué avec celle-ci au point que les allumettes prirent feu et le communiquèrent aux vêtements de petit. Après les premiers soins lui prodigués par M. le Dr Van Massenhove, le bébé fut transporté à la clinique où il décéda après deux heures de souffrances horribles.

Révolte contre le commissaire de la gare

Le commissaire Hersens H. sera poursuivi pour avoir insulté le commissaire de la gare maritime d'Ostende.

Hersens s'était introduit en état d'ébriété et sans coupon dans la gare. Il se révolta contre le commissaire qui lui faisait une remarque.

C'est déjà la dixième condamnation qui lui incombe pour faits de ce genre.

Arrestation d'un faux médecin

La police judiciaire, service spécial de la côte à Ostende a arrêté le sujet irlandais Kinsella Patrick né à Wexford-Irlande, âgé de 41 ans, qui se faisait passer pour médecin et avait commis des escroqueries au détriment d'un hôtelier de la ville.

Kinsella a été mis à la disposition du Procureur du Roi à Bruges et transféré là-bas.

BELLE OCCASION

A vendre une voiture d'enfant, état neuf, 300 francs. S'adr. 39, rue de l'Église. (1245)

A LOUER, au centre de la ville, APPARTEMENTS NON MEUBLÉS, six chambres et cuisine. Eau, gaz, électricité, chauffage-central, ascenseur. Pouvant également servir pour bureaux. Prix modérés. S'adresser: Bureau PUBLIMAR, 11, Square Marie-José, de 10 à midi et de 14 à 17 h. Téléphone 623.

A LOUER: Petit Magasin, rue St-Sébastien, coin Pl. Marie-José (ancien Cornet du Gourmet). S'adr.: Littoral Publicité, Av. H. Serruya, Ostende.

Ad. J. LABBEKE
dentiste
62, Boulevard Alphonse Pieters

TELEPHONE: 2109.

Pour toutes assurances

Le PHENIX BELGE

Anvers — Bruxelles — Gand — Basselt — Luxembourg. (39)

Bières AIGLE-BELGICA

Aigle-Export
Elite des bières fines
Aigle-Supérieur — Bock
Brune, etc.

L'Alimentation Economique

50, Rue Ad. Buyl, 50,

ouvre un magasin de Conserves — Charcuterie — Biscuits — Vins
à des prix inconnus à Ostende

TELEPHONE 140

Prix spéciaux pour hôtels et revendeurs

Jeudi matin Place d'Armes

Il faisait un temps superbe, le soleil dardait sur la ville ses chauds rayons, légèrement vêtu je flanais. Le spectacle de la mer m'était trop familier pour que de longues heures encore je puise le contempler. J'éprouvais pour réagir contre l'indolence qui me gagnait, comme un besoin de mouvement : la ville. Nonchalamment je déambulais vers le marché ; comme je débouchais Place d'Armes, mon apathie sombrait, subjugée par les chants, les cris, les boniments d'une foule affalée ou joyeusement intéressée.

Je passais devant les étalages de cuivres brillants. Deux Anglais, pantalon gris, veste bleue, discutaient avec une grosse commère qui, par quelques paroles à consonance anglaise, pulsées dans son vocabulaire flamand tachait de les convaincre de l'authenticité des inscriptions, se trouvant sur une sonnette à 3 fr. 50.

A quelques pas de là, un superbe noir à peau d'ébène, aux dents d'ivoire, revêtu d'un vêtement de blancheur immaculée, vendait des bonbons dont la seule couleur évoquait ses origines. Par des paroles dont l'harmonie devait lui valoir un certain succès dans son village africain, il attirait autour de lui administrateurs et administratrices venant s'extasier devant sa dentition d'anthropophagie et admirer la facilité de ses grands gestes aériens. Un peu plus loin, une brave femme au langage sentant la capitale à plein nez, démontrait un appareil unique pour faire une mayonnaise, ou battre les blancs d'œufs, et pendant que d'une oreille distraite j'écoutais les paroles remplies de conviction de la vendeuse, j'observais à côté de moi un Monsieur, qui souriait d'un air entendu — désormais sa femme ne pourra plus se hasarder à rater une mayonnaise.

Les beignets sont un dessert très agréable, mais que l'on délaisse souvent volontairement pour ne pas se remplir de pâte et de friture. Aujourd'hui rien de plus simple : un petit appareil vous permettra en un rien de temps de satisfaire vos caprices, jusqu'à l'indigestion même si le cœur vous en dit. Voilà du moins ce que me fit comprendre un cuisinier tout rond, à la face réjouie et coiffé d'une volumineuse toque en forme de ballon captif.

Perçant l'air d'une voix de baryton un camelot déclamait : « Mesdames, Messieurs, mon but n'est pas de vendre mais uniquement de faire de la réclame. Ce ne sera pas 15 fr. comme dans les magasins, ni 10 fr. Pour 5 fr. je vous donne ces 2 tablettes de chocolat, mieux encore j'ajoute 3 morceaux de chocolat suisse à la crème. » J'entendis un petit gosse murmurer à sa mère : « Oh ! maman, comme il est léger ce chocolat et dans un imposant emballage il cherchait l'objet de ses délices.

Au tour d'une petite table quelques paysans à casquette écoutaient le boniment d'un charlatan. Tout ce que je compris « escamoteer » me fixait. Là au moins la fumisterie se vendait en confiance. Je traversais le stand des sabots, j'enjambais une rangée de caisses remplies d'œufs, pour m'entendre crier de loin « Des biscuits, Monsieur », mais c'était la musique qui m'intéressait. Ah ! cette musique. Brusquement j'étais transporté à Nice où elles abondent, chantant la nostalgique Riviera. J'y

Around the Town

by Captain C. E. BRIGGS

trouvais les mêmes types de musiciens : l'élégant, aux gestes mondains, faisant oublier le reflet de son pantalon, la chanteuse légère avoisinant 45 ans, au sourire très « Comédie Française », le clown bariolé et grimaçant, enfin le poétique violoniste, semblant chercher aude la brume la vision d'Orphée dans notre enfer terrestre. J'écoutais : Le clown rythmait de sa tête le mouvement de ses mains, de ses pieds, actionnant un « jazz », grincant et oscillant à chaque intonation. L'impresario d'occasion vendait ses chansons et aux intermèdes y allait de son petit laïus.

Après en avoir casé quelques-unes « Allons Mesdames, Messieurs, tous ensemble pour le refrain ». Il commençait « Avoir un bon copain c'est plus fidèle qu'une blonde ». J'étais perplexe. Est-ce à dire que les brunes ont plus de constance que leurs consœurs ? Le doute est permis, mais passons au public attentif, bouche bée et toute oreille écoutant ainsi, sans se laisser rabâcher un air qu'il connaît presque par cœur. De jeunes paysans flamands, teint bronze, casquette grise, semblaient vouloir saisir le sens de la chanson qui leur échappait. Ailleurs, une vieille femme, panier au bras, s'extasiait devant ce flot d'harmonie. Si les petites filles chantant réunies par groupes, l'air qui le soir sera fredonné dans toute la maison, tout un grand nombre, les ménagères impétant sur le repas le 1/4 d'heure qu'elles consacrent au concert en plein air, n'en sont pas moins nombreuses. A elle seule, cette musique populaire formait un centre de vie et berçait par ses accords, les coeurs simples d'un auditoire de profanes.

En continuant mon chemin, je fus attiré par un sifflement d'oiseau. Un homme imitait à s'y méprendre le rossignol, tandis qu'à côté de moi j'entendis murmurer un de ces titis de Paname que les pointes recourbées de son col me firent supposer commis de restaurant. « Ah ! c'est ça seraient chouette pour aller à la chasse au canard ». Son esprit éveillé avait trouvé le mot, pendant que juché sur une énorme caisse le camelot improvisait si bien que l'on regrettait qu'il n'eût pas d'ailes.

Durant deux heures déjà, mon esprit s'était égayé devant ces artifices de foire. Je quittais comme à regret ce lieu où tout un monde semblait oublier quelques instants les pénibles vicissitudes d'une époque fertile en déboires. L'ambiance du grand marché, saturée d'esprit, et d'allant, m'avait gagné : j'y puisais un elixir de vie. Heureux, satisfait de moi-même, comme un enfant venant de recevoir une récompense, je jetais un dernier regard sur tout ce qui venait de me distraire, et je m'en allais par l'allée aux friandises (j'entends par là la voie comprise entre la double rangée de friandises, biscuits, jambons, caramels, saucissons, pain d'épices, etc...) Les narines en bataille je salissais de obacum de ces comestibles les particules odoriférantes, qui excitaient en moi un appétit gourmand. Mon regard, glissé vers une variété de biscuits, me valut de la part d'une matrone, aux hanches amples et bien fournies, une sollicitation à la manière de Madame Angot « Chocolate, Sir ». Candide elle avait pris un citoyen Ostendais, au franc à 14 cm. pour un Anglais.

ROGER.

CINE PARLANT

RIALTO

WESTERN ELECTRIC

DU 10 AU 16 JUILLET

RICHARD TAUBER

le fameux ténor dans

MARCHE à la GLOIRE

Attractions — Actualités

Enfants admis

Matinées à 2 h., 4.15 h., et 6.30 h.

Location gratuite

Soirée à 9 h.

Téléphone 1176



Chronique Cinématographique

PROGRAMMES

CAMEO

DU 10 AU 16 JUILLET : « L'ENNEMIE », avec Lillian Gish et Ralph Forbes. — « DRESSAGE », avec Marguerite Livingstone et Robert Frazer.

(Enfants non admis).

FORUM

DU VENDREDI 10 AU JEUDI, 16 JUILLET : LE PLUS GRAND SUCCÈS DE L'ANNÉE. VENEZ ÉCOUTER LES AIRS CHANTÉS PAR L'EUROPE ENTIÈRE ET VENEZ VOIR : Henry Garat et Blanche Montel, dans le « FLAGRANT DÉLIT », d'après l'œuvre de Louis Verneuil.

FILM 100 % PARLANT ET CHANTANT. — ATTRACTONS PARLANTES. JOURNAL PARLANT.

ODEON

DU 10 AU 12 JUILLET : LES SURPRISES DES FIANÇAILLES, avec Philis Haver, Jacqueline Logan et Tom Moore. — « EPOPEE SANGLANTE », avec Herbert Holmes. — « LIGOTTO FRIDOLIN ET CIE », comique.

DU 13 AU 16 JUILLET : « LE CHANT DE L'AMOUR TRIOMPHANT », avec Jean Angelo et Doela Norman. — « PUBLICITÉ AMÉRICAINE », comique, avec Stan Laurel.

PALACE

DU VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12 JUILLET : 1. « LA VOIX DE LA TEMPÊTE », film marítime, en 6 parties, avec Martha Steepler et Karl Dane. — 2. « RÉVEILLON TRAGIQUE », grand film mondain, en 6 parties, avec Mary Astor et Charles Morton.

(Enfants non admis).

DU LUNDI 13 AU JEUDI, 16 JUILLET : 1. « FOILE JEUNESSE », comédie, en 6 parties, avec Sue Carol et William Russell. — 2. « FEU AU POUDRE », superbe film en 6 parties, avec June Collyer et Conrad Nagel.

(Enfants non admis).

PATHE

DU 10 AU 16 JUILLET : RAMON NOVARO, dans « UN SOIR À SINGAPOUR ».

RIALTO

DU 10 AU 16 JUILLET : RICHARD TAUBER, le célèbre ténor, dans « LA MARCHE À LA GLOIRE ». — ATTRACTONS. — ACTUALITÉS.

(Enfants admis).

LOCATION GRATUITE. TÉL. 1176.

ST-SEBASTIEN

SEMAINE DU 10 AU 16 JUILLET : 1. « UNE FAMILLE IMPOSANTE », grand comique, avec Louis, Fat, Fatty et Kewpie.

2. « NAPOLÉON À ST-HELÈNE », film à grande mise en scène, avec Luzy Pierson et Werner Krauss.

(Enfants admis).

LOCATION GRATUITE. TÉL. 1176.

Les films

Le Forum nous offre Flagrant délit. C'est un film de M. Hans Schwarz, d'après une comédie de M. Louis Verneuil qui s'appelait, je crois, Le Voleur.

Est-ce une opérette ? Une comédie à couplets selon la formule du père Scribe ? Un vaudeville ? C'est, en tous cas, un bon film traité avec une parfaite habileté, joué dans un mouvement excellent, dont l'élégance continue devient contagieuse et ravit. A Paris, à plusieurs reprises, des applaudissements solennellement, comme au théâtre, la réussite d'une scène bien faite.

Ce film adroit, vivant, malicieux et sans prétention est joué on ne peut mieux par une troupe homogène et qui semble s'amuser autant que le spectateur. Mme Blanche Montel, dont les toilettes sont parfois excentriques, est pleine de naturel, d'entrain et de charme. On apprécie beaucoup la sobreté et l'agrément de sa création.

M. Henry Garat a rapidement affirmé de remarquables progrès. Voici un jeune premier français qui dit et chante juste. Sa silhouette est mince et sportive, son sourire sympathique.

M. Charles Deschamps a une force comique irrésistible. Il joue, selon la meilleure tradition, le rôle de l'ami avantageux, courant et gaffeur. M. Arthur Roberts, le marchand de jouets, a de l'expérience, mais son accent est déplaisant.

Il faudrait citer tous les autres interprètes pour être juste. Car ils contribuent à donner à ce film bien fait un rythme et une tenue très appréciables. La musique de M. Hollander est légère et d'une gaîté de bon aloi.

Le Rialto donne La marche à la gloire. M. Richard Tauber, le fameux ténor allemand que le disque a popularisé partout et qui chante avec autant de talent le Wagner que l'Offenbach, joue dans La marche à la gloire, le rôle d'un villageois, doué d'une voix magnifique, qui parvient à la vedette, dans le plus grand théâtre d'une capitale.

L'intrigue de La marche à la gloire n'est qu'un prétexte. Une fois acceptée cette trame conventionnelle, rien ne nous empêche de nous complaire au spectacle de ce film, parce qu'il est composé avec intelligence, qu'on y respire un air agréable lorsqu'il se déroule dans les campagnes tyroliennes, que les scènes d'intimité et celles de théâtre ont du pittoresque et s' imprègnent de sincérité, que le bon goût s'y affirme.

Les principaux rôles et les moindres sont tenus avec justesse. Quant à Richard Tauber, il joue avec discrétion et naturel. Chanteur, il est aussi comédien, sans nul doute.

Le Cameo présente deux films intéressants : L'ennemie et Dressage. L'ennemie en question, dans le film qui porte ce nom, et qui est de Fred Niblo, c'est la haine qui divise les peuples, sépare quelquefois les amis les plus unis, et jette les uns contre les autres des pays qui pourraient vivre en bonne intelligence.

Il y a, dans le principal rôle, Lillian Gish ! Elle seule suffit à nous faire regarder avec intérêt ces images : on ne voit pas qui aurait pu mieux faire. On peut la préférer dans Le Vent ou dans quelques autres de ses créations auxquelles elle imprime un rythme plus uni (mais cela dépend plutôt de la construction générale du film que d'elle-même).

Dans L'ennemie, Lillian Gish réussit à nous montrer qu'elle est toujours l'une des plus grandes artistes du film muet, la plus grande peut-être... Ralph Forbes, Fawcett et Karl Dane sont bien, dans des rôles où il y a, par intermittence, de l'humour.

L'action de Dressage, qui figure au même programme que l'ennemie, se déroule dans les merveilleux décors naturels de l'Utah et dans le cadre plus artificiel d'une boîte de nuit de Chicago. Aimable éclectisme, comme on voit.

Georges Frazer, Jobyna Ralston et Margaret Livingston sont les interprètes expressifs de cette aimable production.

Le Ciné-Palace nous offre, entre autres, Réveillon tragique.

Mary Astor et Charles Morton interprètent avec talent cette histoire romanesque.

ANASTASIE.

Le tribunal. — L'accusé : Non, monsieur le juge, je ne faisais pas du cinquante, je ne faisais pas du trente, je ne faisais pas du vingt...

Le juge, l'interrrompant : Attention, vous allez faire des dégâts en reculant !

Le directeur de la prison, à un détenu : Demain, vous serez libre, vous partirez d'ici.

Le détenu (qui a joué d'une année de confort et de repos) : Mais, monsieur le directeur, je n'ai rien fait de mal !...

La preuve est faite. — Le papa prudent, à sa fille : Mon enfant, si tu veux avoir un bon mari, épouse M. Easle. Il t'aime sincèrement ce-lui-là.

Comment sais-tu cela, papa ?

— Parce que voici six mois que je lui emprunte de l'argent, et il n'a pas cessé de venir à la maison.

Merci pour le ballon, mon oncle.

— Il n'y a vraiment pas de quoi, mon enfant, c'était un tout petit cadeau.

— C'est ce que j'ai dit à maman, mais elle m'a recommandé de te remercier quand même.

Mots de la fin

Au tribunal. — L'accusé : Non, monsieur le juge, je ne faisais pas du cinquante, je ne faisais pas du trente, je ne faisais pas du vingt...

Le juge, l'interrrompant : Attention, vous allez faire des dégâts en reculant !

Le directeur de la prison, à un détenu : Demain, vous serez libre, vous partirez d'ici.

Le détenu (qui a joué d'une année de confort et de repos) : Mais, monsieur le directeur, je n'ai rien fait de mal !...

La preuve est faite. — Le papa prudent, à sa fille : Mon enfant, si tu veux avoir un bon mari, épouse M. Easle. Il t'aime sincèrement ce-lui-là.

— Comment sais-tu cela, papa ?

— Parce que voici six mois que je lui emprunte de l'argent, et il n'a pas cessé de venir à la maison.

Merci pour le ballon, mon oncle.

— Il n'y a vraiment pas de quoi, mon enfant, c'était un tout petit cadeau.

— C'est ce que j'ai dit à maman, mais elle m'a recommandé de te remercier quand même.

vous offre l'ESSAI GRATUIT de ses

Phares, Projecteurs,

Lampes Codes et Accumulateurs

Adresssez-vous SANS ENGAGEMENT, au distributeur officiel

HENRI FONTAINE

Station service pour équipements électriques

13, rue des Champs, OSTENDE

Pour le DÉDOUANEMENT et la REMISE A DOMICILE de vos ENVOIS de et vers les PAYS ÉTRANGERS

S'adresser à : A. FREYMAN & VAN LOO Directeur : A.-J. HAMERS

32, Avenue Henri Serruys, Tél. 473, OSTENDE

TOUS TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Succursales ou agences à Anvers, Bruxelles, Courtrai, Blankenbergh, Paris, Aix-en-Chapelle, etc., etc.

B.A.B.

LAGER BIER

La plus fine de toutes !

Concessionnaires exclusifs pour le Littoral :

OSTENDE S.A.F.C.O. Rue des Brigantins, 3. Tél. 274
Vanden Berghe O., Rue du Progrès, 1. Tél. 1059
BLANKENBERGHE: De Clercq C., r. de l'Ouest, 91. Tél. 58
LA PANNE: Mah eu M., Digue de Mer, 48. Tél. 4
HEYST: Van Weiden, rue Flamande, 6. Tél. 245
KNOCKE: D'Hondt Emile, Rue des Maréchaux

MEMENTO

Les Courses

Samedi 11 juillet : Wellington.
Dimanche 12 juillet : Wellington.
Lundi 13 juillet : Wellington.
Mardi 14 juillet : Breedene.
Mercredi 15 juillet : Breedene.
Jeudi 16 juillet : Wellington.
Vendredi 17 juillet : Breedene.
Samedi 18 juillet : Wellington.

Théâtre

Samedi 11 juillet : à 21 h., « La Veuve Joyeuse ».
Dimanche 12 juillet, à 21 h., « Rêve de Valse ».
Lundi 13 juillet, à 21 h., « Rigoletto ».
Mardi 14 juillet, à 21 h., « La Mascotte ».
Mercredi 15 juillet, à 21 h.: 1) « La Tosca »; 2) « Suite de Danses ».
Jeudi 16 juillet, à 21 h., « La Chaste Suzanne ».
Vendredi 17 juillet, à 20.30 h., Soirée de Gala avec le concours de M. Huberty, première basse de l'Opéra de Paris, dans « Faust ».

Kursaal

Samedi 11, TOMAZ ALCAIDE, Opéra, Scala, Liceo.
Dimanche 12, à 3 h., Marguerite VAN DROMME, cantatrice; à 9 h., Gabrielle RITTER CIAMPI, de l'Opéra, Soliste du Festival de Salzbourg.

Lundi 13, à 5 h., Conférence par LUGINE POE, avec Suzanne DESPRES; à 9 h., Hilda NYSA, de l'Opéra Comique.

Mardi 14, Marcel JOURNET, Opéra, Scala, Liceo.

Mercredi 15, Jeanne THYS, soliste des Concerts du Conservatoire Royal de Bruxelles.

Jeudi 16, Tomaz ALCAIDE, Opéra, Scala, Liceo.

Vendredi 17, à 3 h., Deuxième CONCERT CLASSIQUE. Soliste : Lazare LVEY, pianiste.

A 9 h., Jeanne BONAVIA, de l'Opéra et du Théâtre Royal de la Monnaie.

Attractions diverses

TENNIS: Jardin du Royal Palace.

NATATION : Ostend Swimming Club, derrière la Laiterie royale, Parc Marie-Henriette.

Bassin de natation, Parc Marie-Henriette.

GOLF MINIATURE : 1) Parc Léopold;

2) Jardin du Royal Palace.

GOLF : Royal Golf Club de Ravenstein à Coq-sur-Mer.

CANOTAGE : Lac du Parc Marie-Henriette, derrière la Laiterie royale.

CYCLISME : Vélodrome, sis derrière caserne du 3me de Ligne.

Fêtes et Réunions

Samedi 11 juillet :

A 20.30 h., Place d'Armes, commémoration de la Bataille des Epées d'Or.

L'Excursion de la Ligue Maritime Belge

Nous avons été les premiers à annoncer officiellement le voyage organisé par la L.M.B. vers les îles Normandes. Voici les détails officiels de cette belle excursion :

Départ d'Ostende le samedi 18 juillet vers 9.30 h. du matin de l'embarcadère d'Ostende-quai, à bord de la malle « Princesse Marie-José ». Arrivée à Cherbourg dans la soirée. Logement à Cherbourg. Départ de Cherbourg le lendemain, dimanche, dans la matinée, à destination de St-Malo et excursion en auto-car vers le Mont St-Michel. Logement à St-Malo. Le lundi matin départ de St-Malo pour l'île Jersey. Visite de l'île en auto-car. Départ de Jersey au début de l'après-midi pour Le Havre où l'on arrivera le lundi soir. Visite de la ville et logement en ce port. Le lendemain, mardi matin, visite du paquebot « Ile de France ». Départ du Havre le même jour pour arriver le soir même vers 21 heures à Ostende.

Le prix du transport à bord de la malle et le tour de l'île en auto-car est fixé à 575 francs. Les 100 premières personnes inscrites pourront loger à bord au prix de 25 francs par personne et par nuit. Les autres participants logeront à terre aux conditions suivantes : 350 francs par personne pour les hôtels du 1^{er} ordre ou 310 francs pour hôtels de 2^{me} ordre.

Grâce à l'amabilité coutumière de notre concitoyen G. De Veylder, les participants auront une réduction de 20% pour les repas et boissons pris à bord de la malle.

L'on peut d'ores et déjà se faire inscrire au secrétariat de la L.M.B. pour Ostende, 139, rue Christine E/V.

Les personnes ne faisant pas encore partie de la Ligue peuvent accompagner en se faisant inscrire comme membres (cotisation 25 francs par an pour les membres effectifs et 5,50 francs pour les membres adhérents).

A première vue pour une somme globale d'un millier de francs on pourra donc exécuter cette croisière qui, dans d'autres conditions, reviendrait certainement deux ou trois fois plus cher.

Allons, les amateurs de voyage en mer, profitez de l'au-bain qui vous est offerte.

A Paris, avec les Amis de la Minque

Dès vendredi soir, le Quai des Pêcheurs était en ébullition, « Les Amis de la Minque » nous quittaient, se rendant à Paris, pour prendre part à la semaine belge de l'Exposition Coloniale.

La réunion des excursionnistes se fit à la Place d'Armes et ce fut, escorté par les « Joyeux Pierrots », qui conduisait leur sympathique Président, Paul Meyer, que l'on se rendit à la gare.

L'arrivée à Paris se fit à 7 h. du matin, et le temps de se rendre à l'hôtel, nous nous retrouvions à la gare du Nord, pour prendre part au défilé des onze sociétés belges, qui se fit au milieu d'une haie de curieux. Les amis de la minque y remportèrent un grandiose succès et les cris de « Vive Ostende » alternèrent ou se confondaient avec ceux de « Vive la Belgique ! »

Arrivés à la Place de l'Opéra, le groupe exécuta les danses devant les officiels et aussi devant les bureaux du journal « Le Matin »; ces deux exhibitions remportèrent un succès foudroyant.

De là, départ en métro, pour déjeuner à Vincennes, au Restaurant « La Case de l'Oncle Tom ».

Puis la musique donna un concert, en face du Palais « La Métropole » et l'on se rendit au Restaurant « La Jungle » pour le souper.

La venue des Ostendais provoqua tout la curiosité et le soir, à 11 h., les « Amis de la Minque » exécutèrent leurs fameuses danses devant le marché Lyautey.

Le dimanche matin eut lieu la visite des halles.

Après le concert, donné à 12 h., eut lieu à 6 h., un concert-promenade, qui remporta un succès égal à celui des précédentes sorties.

Le soir, il y avait relâche; aussi les « Littoraux » partirent-ils par petits groupes et s'éparpillèrent-ils à Montmartre et Montparnasse.

Le lundi, eut lieu la visite de Paris et à 1 h., la délégation Ostendaise fut reçue à l'hôtel Claridge, aux Champs Elysées. L'attaché militaire Belge, le Général Huyghe, vint saluer les Belges et eut un mot aimable pour tous, qu'il félicita pour leur succès. Il parla de M. le Bourgmestre Moreau, qui avait servi au Congo, pendant la guerre, sous ses ordres.

L'heure du départ survint, au grand regret de tous !

Félicitons MM. Pierre Valcke, Albert Lanoye, Léopold Van Tyghem et le directeur des fêtes, Charles Joye, qui furent à la tache, pour mettre sur pied, pareil voyage !

Nul doute que le succès des Ostendais à Paris, ne soit une excellente publicité pour notre ville.

Le déjeuner Bleu et Blanc

Le banquet annuel des Yachtmen, participant à la semaine internationale d'Ostende, qui a commencé lundi par la course, dont le point de départ était Douvres, a eu lieu mardi midi, dans la nouvelle salle du club privé du Kursaal, qui avait été décorée spécialement; l'effet était des plus heureux.

Le déjeuner était offert par la société « Les Palaces d'Ostende » et présidé par M. Armand Bette, administrateur-délégué, ayant à sa droite, Sir William Burton, K. B. E., Président de la Fédération Internationale de Yachting et Président de la Fédération Anglaise, et à sa gauche, Alphonse N. Abrahams, esq., vice-commandeur du R. Temple Yacht Club.

Le déjeuner très élégant, comportant une cinquantaine de couverts, réunissait tous les yachtmen et de nombreuses dames; ces dernières avaient tenu à être en « bleu et blanc ».

Les tables étaient abondamment fleuries, ton « bleu et blanc » et le menu, composé avec un soin parfait par M. Riffard, directeur du Restaurant; aussi peut-on dire que ce dernier s'est définitivement imposé et nous permet d'espérer une bonne saison au Kursaal. L'on sait d'ailleurs, que M. Riffard nous vient du clubhouse du Sport Nautique de Cannes.

Parmi les invités, citons : Major R. Blewitt et Stuart Gunn Esq., venus à Ostende à bord du Yacht Veronica, appartenant à sir W. Burton, K. B. E.; A. C. Connell, Esq., venu à bord du Yacht Zoraida; C. R. Fairey Esq. et Sq. Leader-Lawson, venu à bord du Yacht Flica; MM. Abrahams, Sinclair Esq. et M. Wiggins, venu à bord du Yacht de M. Alphonse N. Abrahams, Major et M. Noott; Raymond Quilter Esq., Miss Quilter, venu à bord du Yacht Three Sisters; MM. Fairhead, Manoch, Watkins, Christopher, Scarlett, Lincoln, membres de différents Yacht clubs; Major Lynch, M. B. E. et M. Malthy, venu à bord du Yacht Giroftee; M. Sidney Wilson et M. Buchan, du Royal Temple Yacht club; M. Crewe Read, du R. Cinque Ports Yacht club; MM. Victor Lauwers, vice-président du Yacht club d'Ostende; Louis Depière, secrétaire; Major Mumby, secrétaire-adjoint; Commander Bickford, commissaire.

Menu délicieux, qui mérite toutes nos félicitations et contenta les plus difficiles.

Au dessert, l'heure des toasts, M. Armand Bette, s'adressa en anglais à l'aimable assistance, disant simplement ces trois mots : « Ladies and gentlemen ». Comme se sont les seuls mots que M. Bette connaît, il s'est excusé de ne pouvoir poursuivre dans cette langue et a prié M. Abrahams d'être son interprète. Il souhaite la bienvenue aux yachtmen et félicite les dames, qui ont honoré le banquet de leur gracieuse présence; en termes choisis, il remercie Sir Burton, qui a bien voulu reprendre le chemin d'Ostende, présage heureux pour la Belgique.

M. Bette insiste sur l'avantage des phalanges touristiques qui ne demandent qu'à se multiplier.

Ce speech qui fut traduit par M. Abrahams est vivement applaudi.

Le tour de Sir Burton, à prendre la parole; il ignore le français et ne voulant être en reste avec M. Bette, commence son speech anglais par les mots français : Mesdames et Messieurs. Il remercie la direction des Palaces d'Ostende et en particulier M. Bette; il déclare qu'il a été très sensible aux marques d'amitié, qui lui furent prodiguées et rappelle être venu à Ostende, voici 20 ou 30 ans. Sir Burton trouve que la « Reine des Plages » est singulièrement améliorée; que son Kursaal s'est embelli; que tout concourt à rendre plus agréable le séjour des villégiateurs.

La réponse de Sir Burton est aussi vivement acclamée; la série des toasts se termine par celui de M. Louis Depière, secrétaire du Club d'Ostende, qui espère voir la semaine d'Ostende, reprendre la place qu'elle a toujours occupée avant la guerre.

En résumé, excellent déjeuner, offert par la Société « Les Palaces d'Ostende », dont tous les convives garderont un souvenir durable.

J. d. N.

Mouvement du Port

ENTRÉES :

2 juillet. — s.s. suédois. « Iris », de Roven, en lest. (Un. Chim.). — s.s. letton « Verra », de Leningrad, av. bois. (J. Deweert et fils).

3. s.s. belge « Topaze », de Tilbury, ac. div. (J. Cockerill). — s.s. allemand. « Diana », de Danzig, av. bois. (J. Olsen et fils).

4. s.s. belge « Saphir », de Tilbury, av. div. (J. Cockerill). — s.s. angl. « King Fisher », de Londres, av. div. (Gen. St.). — s.s. belge « Rubis », de Tilbury, av. div. (J. Cockerill). — s.s. belge « Topaze », de Tilbury, av. div. (J. Cockerill).

5. s.s. belge « Emeraude », d'Anvers, av. div. (J. Cockerill). — s.s. allemand. « Bollar », de Odense, av. charbons. (J. Olsen et fils). — mot. holl. « Immanuel », de Southend, en lest. (L. Dens et Cie). — mot. holl. « Kermi », de Kermi, av. bois. (J. Deweert et fils).

6. s.s. suédois. « Severin », de Kotka, av. bois. (J. Olsen et fils). — s.s. anglais. « Knowl Grove », de Goole, en lest. (Handel en Scheepv.). — mot. holl. « Vrijheid », de Battlebridge, en lest. (Handel en Scheepv.).

en Scheepv.).

7. s.s. belge « Saphir », de Tilbury, av. div. (J. Cockerill).

8. s.s. belge « Rubis », de Tilbury, av. div. (J. Cockerill). — s.s. angl. « King Fisher », de Londres, av. div. (Gen. St.). — s.s. belge « Raymond », de Plymouth, en lest. (L. Dens et Cie).

SORTIES :

2 juillet. — s.s. angl. « King Fisher », à Londres, av. div. (J. Cockerill). — s.s. belge « Saphir », à Tilbury, av. div. (J. Cockerill). — s.s. belge « Raymond », à Plymouth, av. ciment. (L. Dens et Cie).

3. s.s. suédois. « Start », à Oslo, av. cokes. (J. Olsen et fils). — s.s. belge « Rubis », à Tilbury, av. div. (J. Cockerill). — s.s. belge « Topaze », à Tilbury, av. div. (J. Cockerill).

4. s.s. allemand. « Eduard », à Hambourg, av. Phosphate. (J. Olsen et fils).

5. s.s. suédois. « Ibs », à Aalborg, av. cokes. (Un. Chim.). — s.s. belge « Emeraude », à Tilbury, av. div. (J. Cockerill). — s.s. belge « Saphir », à Tilbury, av. div. (J. Cockerill). — s.s. angl. « King Fisher », à Londres, av. div. (Gen. Steam).

6. s.s. belge « Rubis », à Tilbury, av. div. (J. Cockerill).

7. s.s. belge « Topaze », à Tilbury, av. div. (J. Cockerill). — s.s. allemand. « Bolan », à Gand, en lest. (J. Olsen et fils).

— mot. holl. « Immanuel », à Southend, av. tuiles. (L. Dens et Cie). — mot. holl. « Noord Friesland », av. tuiles. (Freymann et Van Loo).

8. s.s. belge « Saphir », à Tilbury, av. div. (J. Cockerill).

PETITES ANNONCES

A VENDRE D'OCCASION, beau tapis 3,50x2,50, aussi bon que neuf. Egale-ment double pupitre de bureau. Ecrire M. M. J. bur. journal. (1440)

BEL APP. non garni à louer 3-4 ou 5 grandes chambres, eau, électricité, W.C. Seul locataire, maison bourgeoise. S'adr. 95, rue Longue. (1439)

COUTURE. On dem. demi-ouvrières et apprentices, 105, av. de Dilbeek, Ostende (terminus tram 5). (1442)

ON DEM. jeune personne pour sortir av. enfant de 4 ans, de 9 h. à midi. S'adr. 21, rue de Varsovie. (1443)

AU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 3 JUILLET

Avant la séance publique, le Conseil décide de procéder à une adjudication publique, pour la fourniture de tracteurs et d'auto-camions.

Sont absents: MM. Boens et Van Glaebbeke.

M. le Bourgmestre procède à la remise des diplômes aux ouvriers spécialistes qui ont pris part à l'exposition du travail qui eut lieu au cours de l'année centenaire.

Lecture est donnée d'un arrêté pris par le Bourgmestre, sur la circulation.

La question de l'accident de Ghyvelde attire l'attention des édiles et un article est ajouté au règlement communal, qui met sur le même pied les auto-cars, camionnettes et tous moyens de locomotion.

La question de la caisse communale des pensions est des plus importantes. M. l'échevin Vroome la défend, tandis que M. Goetghebeur dit que son groupe ne votera pas contre, vu que la majorité des employés communaux en est partisan toutefois, il craint pour l'avenir. M. l'échevin Elleboudt est également opposé au projet de création d'une caisse locale, l'avenir n'étant pas des plus serein; il pose la question si l'intérêt sera toujours 5%!!! Il cite le cas d'une veuve qui à la caisse provinciale toucherait 4000 francs, contre 800 à la caisse locale.

M. Peurquaet est pour la caisse communale et trouve qu'un effort devrait être fait pour les veuves.

M. Vroome à la demande du Bourgmestre, explique la différence entre la caisse provinciale et la caisse communale et que la garantie de la Ville est assurée à l'infini.

M. Goetghebeur prétend alors que cette caisse favorisera les grands.

M. Moreau se déclare partisan de la caisse mais souhaite que les veuves ne soient pas désavantageées. (Approbation unanime).

Le projet de caisse locale est voté à l'unanimité, et 4 abstentions. (Démocrates-chrétiens).

La question de l'emprunt de 17 millions 500.000 francs est défendue par l'échevin Vroome; cette somme servira à des travaux de première nécessité.

La question d'adjudication des travaux au cimetière provoque une intervention de M. Van Houtte; mais elle reste sans effet.

En séance secrète, l'on décide d'aller en appel contre une décision du gouverneur, en cause un employé communal reconnu malhonnête et incapable.

Questions et réponses Parlementaires

Question de M. Leuridan, du 16 juin:

Le mardi, 9 juin dernier, le drapeau au lion flamand flottait au sommet du mât du bateau à moteur n° 192 H. B. L., d'Ostende, amarré dans le bassin, près du pont de la Chapelle, à Ostende. Le lendemain, on dut le retirer sur l'ordre du capitaine du port, parce que le drapeau historique au lion flamand est un drapeau politique. Le capitaine du port, en agissant ainsi, a obéi à ses sentiments antiflamands. Mais il ne défend pas que la Oostendsche Reederij arbore le drapeau rouge. L'insulte au drapeau flamand dont s'est rendu coupable ce fonctionnaire, a provoqué l'indignation des pêcheurs flamands.

Je prie M. le ministre de vouloir bien ordonner une enquête et, au besoin, de prendre les sanctions nécessaires.

Réponse: Cette affaire n'a aucun rapport avec la navigation. Elle concerne exclusivement la police de la ville, qui se trouve sous les ordres du bourgmestre; celui-ci a à répondre de sa mission au ministre de l'Intérieur.

Question de M. Leuridan, du 24 juin:

Les articles 15 et 16 de la loi récemment votée sur la conservation des monuments et des sites, ont provoqué la concurrence de deux sociétés de publicité, qui tâchent de se couper mutuellement l'herbe sous les pieds à Westende-village et Westende-bains, en érigant des panneaux-réclames énormes et inesthétiques. Le paysage des dunes ainsi que le beau groupe de l'église, du presbytère et de l'école — cette dernière a été classée — ont été gâtés par cette mutilation prémeditée.

M. le ministre voudrait-il me faire savoir ce qu'il compte faire pour mettre fin immédiatement à la concurrence provoquée par la loi susdite.

Réponse: Les sites de Westende-village et Westende-Bains, dont il s'agit dans la question de l'honorable membre, ne sont pas encore classés. Le département des sciences et des arts n'est donc pas compétent pour intervenir actuellement dans le cas cité. Dès que la loi sur la protection des monuments et des sites aura été votée par le Sénat et promulguée, toutes les mesures nécessaires seront immédiatement prises pour en assurer l'application.

Un premier arrêté royal paraîtra prochainement, énumérant les sites pour lesquels l'enquête de commode et incommodo, prescrite par l'article 5 de l'arrêté royal du 6 novembre 1928, est terminée, et où l'affichage sera désormais interdit.

M. Baels et les Pêcheurs

M. Baels a réussi, grâce à son talent et au prestige dont il jouit à la Chambre, à faire adopter son amendement en première et deuxième lectures, malgré la vive opposition du Ministre des Finances.

Naturellement le journal qui a pris pour devise: « qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son » a non seulement laissé ignorer à ses lecteurs la victoire de M. Baels et carillonner l'activité et le succès ?? de MM. Marquet et Vroome, mais à deux reprises a prétendu que la taxe était doublée. Or, le premier n'a soufflé mot, ne connaissant rien de l'affaire, et le second a présenté un amendement qui, au témoignage de MM. Leuridan et Butaye, était moins raisonnable et moins efficace que celui de M. Baels. M. Vroome a modifié alors son amendement, mais la Chambre a préféré voter celui de M. Baels.

Pour savoir reconnaître les mérites d'un adversaire politique, il faut de la loyauté et une âme haute et les jeunes pluviotifs de la rue du Quai ont une conception trop mesquine du rôle du journaliste pour savoir rendre justice à un adversaire. Mais nous fermons cette parenthèse et mettons sous les yeux du lecteur le compte-rendu sténographique de cette joute oratoire, entre M. Baels et le baron Houtart.

M. le président. — Nous passons à l'article 6.

Au premier vote, la Chambre a adopté l'amendement suivant de M. M. Baels et Anseel:

Art. 6. La disposition ne s'applique pas aux poissons de mer provenant directement de bâtiments de pêche belge et vendus aux minques communales des ports de débarquement.

M. Leuridan propose un sous-amendement ainsi conçu:

Art. 6. Sous-amendement à l'amendement présenté par M. Baels.

Modifier cet amendement comme suit:

La disposition ne s'applique pas aux poissons de mer provenant directement de bâtiment de pêche belge et vendus aux minques communales ou, à leur défaut, aux lieux de vente des ports de débarquement.

La parole est à M. le ministre des finances.

M. Houtart, ministre des finances. — Messieurs, comme je l'ai dit au cours de la discussion en première lecture, le texte de l'honorable M. Baels, qui a été voté par la Chambre, ne peut pas être appliqué sans une infraction formelle à deux conventions internationales.

Voici, en effet, le texte de l'accord commercial conclu avec la France, en date du 23 février 1928:

« Art. 14. Les taxes intérieures qui, sur le territoire de l'une des Hautes Parties contractantes, frappent, pour le compte de qui que ce soit, la production, la circulation, le conditionnement ou la consommation d'un produit naturel ou fabriqué, ne doivent, sous aucun prétexte, frapper les produits de l'autre Partie à un degré plus élevé ou dans des conditions plus onéreuses que les produits nationaux similaires. »

Accord commercial avec l'Allemagne du 4 avril 1925:

« Art. 3. Les droits intérieurs qui, sur les territoires de l'une des Parties contractantes, grèvent la production, la fabrication ou la consommation d'une marchandise ne pourront, sous aucun prétexte, et quel que soit l'organisme bénéficiaire de ces droits, frapper les produits de l'autre Partie d'une manière plus forte ou plus gênante que les produits nationaux similaires. »

Vous voyez donc, messieurs, que ce que l'on demande pour le poisson provenant des bateaux de pêche belge est en contradiction avec ces deux articles de nos traités de commerce.

M. le président. — La parole est à M. Baels.

M. Baels. — Messieurs, je ne voudrais pas que cet amendement modeste, presque anodin à première vue, fut la cause ou l'origine, ou même l'occasion, de troubles internationaux. (Sourires).

L'honorable ministre des finances oppose à l'adoption définitive de mon amendement, qui a déjà été voté en première lecture, l'existence de deux traités: un traité conclu avec la France, un traité conclu avec l'Allemagne. Ces deux traités, d'après lui, s'opposent à un régime différentiel.

J'ai, pour les affirmations des ministres à portefeuille, le plus grand respect, surtout dans ce domaine, et je ne m'aventurerai pas à poursuivre une discussion à cet égard. Mais je puis parfaitement corriger l'amendement; la discrimination et la distinction vont tomber immédiatement si je fais disparaître le mot « belge ».

Mon amendement se lira donc comme suit:

« La disposition ne s'applique pas aux poissons de mer provenant directement de bâtiments de pêche et vendus aux minques communales des ports de débarquement. »

Le sous-amendement consiste donc à supprimer le mot « belge ».

M. le président. — La parole est à M. le ministre des finances.

M. Houtart, ministre des finances. — Messieurs, je mets la Chambre en garde contre une série de dispositions de cette nature. Il s'agit donc de favoriser, au point de vue de la taxe de transmission, un produit déterminé, seul entre tous les produits. Jusqu'ici, la Chambre a bien voulu tenir compte de l'observation liminaire que je lui ai faite, au début de la discussion; si l'on veut favoriser des produits déterminés, on n'en finira pas et tout le système proposé s'écroulera.

Je suis d'autant plus certain de cette affirmation que je suis averti qu'au Sénat les défenseurs de l'agriculture, par exemple, sont bien décidés à n'admettre aucune faveur pour un produit quelconque, sans réclamer immédiatement la même faveur pour les produits agricoles qui les intéressent.

Où irons-nous dans ces conditions ? C'est le retour certain du projet, du Sénat à la Chambre; ce sont des lenteurs et des difficultés inextricables. Il suffit à la Chambre de ne pas s'arrêter à de pareilles dispositions. C'est le comité de la taxe de transmission, avec la compétence et la conscience que vous lui avez reconnues vous-mêmes au cours de cette discussion, qui statuera sur les exceptions et les exonérations. Il est impossible que celles-ci s'établissent par des dispositions légales.

M. le président. — La parole est à M. Vroome.

M. Vroome. — Malgré toute la sympathie que j'ai pour l'honorable ministre des finances, je ne pourrai pas répondre à son invitation. Je voterai l'amendement de M. Leuridan, parce qu'il est nécessaire, indispensable même, que le parlement marqué sa sympathie pour ces vaillants travailleurs de la mer.

Je me rappelle que la semaine dernière, M. Delâtre, au nom de la gauche socialiste, et M. Declercq, au nom du frontpopulaire, ont déclaré ici qu'ils étaient tout disposés à favoriser, autant que possible, les pêcheurs. Eh bien, faisons-le dès aujourd'hui. Le vote de cet amendement ne mettra pas les finances de l'Etat en péril. Sans doute, il s'agit, en l'occurrence, d'accorder un certain régime de protection, mais il existe dans d'autres pays; voyez, par exemple, ce qui se passe en Hollande: les chemins de fer instaurent des services de transport rapides et très économiques pour les poissons de mer; des wagons isothermes sont fournis et, encore plus, nos voisins du Nord donnent des ristournes aux négociants.

M. Housiaux. — Si nous réclamons un régime de protection pour le froment, que diriez-vous ?

M. Vroome. — Il est donc tout à fait équitable d'accorder certaines faveurs à nos pêcheurs. Je dis même qu'il est nécessaire de les soutenir par des mesures de ce genre, si vous ne voulez pas que l'industrie de la pêche périsse.

Aussi, je voterai l'amendement de M. Leuridan, et l'invite tous les groupes de la Chambre à en faire autant, espérant recueillir ainsi une très grande majorité.

M. le président. — La parole est à M. Baels.

M. Baels. — Je voudrais simplement faire remarquer que l'honorable ministre des finances fait erreur. La plupart des produits agricoles sont exonérés intégralement de la taxe de transmission. C'est le cas du beurre, des œufs, des légumes, des pommes de terre, etc. Je voudrais un peu plus de logique dans cette législation spéciale qui vise la taxe de transmission sur les denrées alimentaires. Pourquoi faire exception pour les produits de mer, qui, de plus en plus, sont partie de l'alimentation populaire ? Songeons un peu à cette industrie de la mer; songeons un peu à ses travailleurs !

M. le président. — Nous avons à nous prononcer sur l'amendement de MM. Baels et Anseel, sous-amendé par la suppression du mot « belge », et sur l'amendement de M. Leuridan, qui consiste en l'addition des mots: « aux lieux de vente ». L'amendement de M. Baels est adopté et celui de M. Leuridan est rejeté.

La 3me Réunion Médicale de l'Institut Hélio-marin d'Ostende

Répondant au vœu exprimé par les Associations Médicales Franco-Belges des médecins de frontière, l'Institut Hélio-marin avait organisé ce dimanche, 5 juillet, une Journée médicale qui a obtenu le plus vif succès.

Plus de cent médecins des régions frontières et de nombreuses dames avaient répondu à l'appel des comités. La matinée fut consacrée à l'étude du traitement des anémies; successivement le Professeur Tixier de Paris, le Docteur Borremans (Bruxelles) et le Docteur Lambin (Louvain) ont exposé les dernières acquisitions de la science dans ce domaine, pour ce qui concerne le nourrisson, l'enfant et l'adulte.

Pendant ce temps les dames pilotes par Mesdemoiselles Delcroix, Van Houtte, Voet, visitaient Ostende. Elles furent d'abord reçues au kursaal, par M. le Contrôleur en chef Schepens, qui avec la plus aimable bonne grâce leur fit les honneurs de notre magnifique Palais des Fêtes. Elles assistèrent ensuite à la Bénédiction de la Mer, puis visitèrent le studio des peintres Ostendais, dont le Maître Ensor leur fit les honneurs.

A 13 h. 30, un banquet de près de 150 convives réunissait à l'Institut l'Hydro, les médecins et leurs dames. Ce fut le Docteur Dhondt, président des associations franco-belges, qui ouvrit la série des toasts, en disant combien les médecins des régions frontières étaient heureux de tenir leurs assises pour la 1^{re} fois chez la Reine des Plages. Il célébra l'amitié franco-belge et insista sur la nécessité de se grouper de plus en plus. Il eut des mots aimables pour les dames si nombreuses à cette journée et remercia les organisateurs, en particulier les Docteurs Delcroix et de Haene. Après lui, ce fut une fusée presque ininterrompue de discours, où médecins belges et français rivalisaient d'éloquence pour célébrer les liens de l'amitié franco-belge.

Des manifestations de ce genre réunissant des médecins de centres importants comme Lille, Tournai, Roubaix, Tourcoing, Courtrai, sont d'un appoint considérable pour faire apprécier la grande valeur climatique de notre belle plage; aussi y a-t-il lieu de faire féliciter les promoteurs de cette fête et de les encourager dans cette voie.

Registre de Commerce N° 36

Téléphone 212 Eugène DE VREESE

Compte Ch. N° 71037

FABRIQUE DE CARREAUX EN CIMENT UNIS ET A DES-SIN. — CARRELAGES CERAMIQUES ET REVETEMENTS EN FAÏENCES. — PRODUITS DE BOOM. — TUILES DE BOOM ET DE POTTELBERG. — EVIERS BLANCS EN GRES EMAILLE.

CIMENT PORTLAND. — ARTIFICIEL. — PLATRE. — CHAUX. — TUYAUX EN GRES VERNISSE. — PLAQUES EN ASBESTILE UNIES ET ONDULEES. — BRIQUES DE FAÇADE DE VENLO, SILESIE ET AUTRES.

BUREAUX : 19^b, rue d'Amsterdam, à Ostende

Succursale à Zeebrugge — o — Téléphone 15

Chronique Sportive

Waterpolo

EN DIVISION III

OSTEND S. C. 1 — GENTSCHÉ Z. V. 3

Vendredi soir a été joué à Ostende, au parc Marie-Henriette, le premier match comptant pour le championnat des Flandres de water-polo, de Division III. Devant une assez belle assistance M. Ladon, aligna les équipes suivantes:

OSTEND SWIMMING CLUB: L'Abbé; Liefts, Pottier; Libert (Capitaine); Guisez, Timmermans et Galley.

GENTSCHÉ ZWEMVEREENIGING: Bauwens; Denève, Duchêne (Capitaine); Spitaels; Verhulst et Vanden Bosche.

Le Gentsche Zwemvereniging n'aligne donc que six hommes. Le jeu est assez animé dès le début et les deux adversaires attaquent à tour de rôle, mais dans l'ensemble les Gantois ont nettement l'avantage en technique, leurs passes étant mieux soignées et les hommes se démarquant plus à propos que les Ostendais. Vers le milieu de la première mi-temps les Gantois ouvrent la marque par l'entremise de Duchêne. Quelques secondes avant le repos les Ostendais marquent un but annulé pour faute et Timmermans est exclu. Au repos les visiteurs mènent par 1 à 0.

Dès la reprise les Gantois se lancent à l'attaque. Les Ostendais ripostent et forcent corner, sans résultat. Une belle attaque gantoise est conclue par un beau shot de Verhulst, d'où 0-2. Peu après Spitaels accentue encore l'avance des visiteurs. Les Ostendais ne se découragent pas et Galley, parvient à sauver l'honneur. Les deux gardiens de but trouvent encore quelques occasions de se distinguer, mais le score ne changera plus et les Gantois l'emportent donc par 3 goals à 1.

GRAND GARAGE DE L'OCEAN

— Propriétaire : CHARLES PLEYN —

27, RUE ROYALE, 27 :: OSTENDE

Téléph. 956

Téléph. 956

Agence Générale pour la Flandre Occidentale des marques :

CORD & AUBURN

Agence : CHRYSLER & ROSENGART

SERVICE DE DÉPANNAGE ET DE RÉPARATIONS

Ouvert jour et nuit toute l'année

Fred Hopper fit avec son brio habituel. A l'intersection Beumont sortit du lot et placa une pointe qui le mit en un clin d'œil hors d'atteinte. Dans une action puissante le crack de M. Bauwens rallia le poteau.

Une chaude ovation salua la victoire du crack de M. Bauwens; ce dernier fut vivement félicité ainsi que l'entraîneur de Beumont, M. Fred Neale.

Aujourd'hui samedi 11 et se courra au Wellington le Prix Edmond Hechtemans. Prince Rose y apparaît comme le cheval à battre. Koret et Précieux devraient s'atteler à cette besogne. Brugellette peut être considérée comme outsider. Basilique et Philosophie comme extrême outsider. Insolente et Moineau sont des X. Les autres inscrits semblent sous-classés.

Demain dimanche 12 et nous aurons au Fort le premier big-event de la saison le Grand Critérium d'Ostende (200.000 frs, 1000 m. L. D.)

Nos meilleurs deux ans vont disputer la suprématie aux Français. Voici la série des gagnants depuis l'armistice du Grand Critérium : Durban (20); Zariba et Parabole (21), Nicéas (22), Katerfello (23), Lylsol (24), Kitty (25), Lady Nobody (26), Statonice (27), Gay Lord (28), George Sand (29), Orbite (30).

Comme on peut le constater les chevaux étrangers, disons plutôt français, ont jusqu'ici le meilleur sur les indigènes. verrons nous cette année la victoire d'un Belge ? Espérons-le. Certes, nos entraîneurs vont faire tout pour présenter leurs éléments dans la meilleure forme et condition, mais la classe des français ne va-t-elle pas annihiler les

plus beaux espoirs ? C'est ce qu'on peut craindre. Comme performances nous n'aurons probablement pas encore beaucoup pour nous baser et nous pouvons y aller au petit bonheur en ayant confiance dans notre bonne étoile.

Lecteurs, je vous souhaite tous le gagnant.

Maintenant que les courses ont commencé à Ostende nous nous proposons de donner ici un bref aperçu des performances antérieures de quelques chevaux.

Beumont est toujours là. Au moment où le « Littoral » paraîtra, nous saurons s'il a triomphé dans l'Éclipse. La tâche ne semble pas facile, vu la distance et les chevaux qui lui sont opposés Georges Sand, Lemon gagnant de l'Express, Koret très vite sur jambes, Vautour qui a triomphé 4 fois à Ostende sur cette distance.

Beumont, vu en grande forme à Bruxelles, devrait de nouveau être très dangereux sur sa distance type 2.200 m. Rappelons qu'il a gagné aussi l'année passée sur 2.400 m. finissant petite piste.

Prince Rose, qu'on oppose volontiers à Beumont, a gagné à 2 ans sur 1000 et 1400 m. Cette année à 3 ans il triompha sur 1500 et 2200 m. Il est inscrit dans le Grand Prix d'Ostende (2.900 m.)

On ne connaît donc pas très bien la distance du crack de M. Coppez, lequel partagera avec Beumont la sympathie des foules, cette année.

Parmi les 2 ans signalons Sport-Elevage (encore de l'écurie Coppez) par Kirkcubbin et Shooting Star, qui a gagné par 3 lg. le Prix Edmond Drugman (50.000 fr.) sur 1000 m. à Groenendaal et qui théoriquement serait le plus en

vue des chevaux belges pour le Grand Critérium.

L'écurie du Baron Brugmann nous revient avec un bon lot de 3 ans, qui comme l'année passée à 2 ans, mettront bien chacun une victoire à leur actif.

Pour la partie jumping l'écurie du Comte Cornet de Ways Ruart semble la plus indiquée pour terminer chef de file.

Comme vous voyez, ce n'est pas l'intérêt qui manque, aussi le Wellington vous invite à vous initier, à admirer les performances magnifiques des belges et des étrangers.

Prince Rose sera-t-il le cheval de 1931 ? TEDDY.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

27 juin. — Gérard Maes, de Jules et Marie Ragaert, ch. de Nieuport, 290.

— Amandine De Groot, de Pierre et Germaine Coene, r. des Brigantines, 14.

28. — Freddy Lagrou, de Joseph et Marie Velle, ch. de Thourout, 283.

29. — Raymond Verlinden, d'Auguste et Germaine De Waele, r. Gouweloo, 9.

30. — Roger De Bruyne, de Victor et Martha Pots, r. St-François, 62.

— Rosa Deblauwe, de Gustave et Ellise Van Damme, r. du Château Bleu, 58.

— Willy Steenkiste, d'Henri et Edith Wauters, r. St-Petersbourg, 77.

— Jacques Laugier, de Charles et Marie Vandergunst, r. Frère Orban, 36.

2 juillet. — René Verdonck, de Maurice et Cécile Vermeulen, Av. H. Ser-

ruys, 7.

3. — Maurice Nierynck, d'Alphonse et Madeleine Makelberge, r. du Cercle, 33.

33. — Anna Morlion, d'Henri et Cécile De Souter, ch. de Nieuport, 12.

143. — Roland Vanslembrouck, 2 mois, r. des Alouettes, 67.

3. — Antonie Lauwereins, 64 ans, ép. d'Alexandre Burke, r. des Maçons, 53.

33. — Julien Vanhaest, 1 an, ch. de Thourout, 115. — Emile Wets, 76 ans, veuf d'Eugénie Deprée, Av. Ch. Janssens, 51.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

A OSTENDE

A CAUSE DE LA CRISE

LA MAISON HAIM

73, Bd Van Iseghem, Ostende.

met en vente :

Costumes 3 pièces (jupe, blouse et jacquette), valeur 850 fr., aujourd'hui, 395 fr.

Manteaux et robes sur mesure.

Bonnetterie. — Parfumerie.

DECES

28 juin. — Marie Balleul, 82 ans, veuve de Louis Haegheman, r. de l'Abondance, 80.

29. — Auguste Vandewalle, 84 ans, veuf d'Antonie Vynck, ép. de Renilde Parmentier, r. de Gand, 11. — Jean Dockx, 87 ans, veuf de Marie De Beuckelaer, ép. de Catherine Vande Perck, r. des Capucins, 36. — Léopold Vandekerckhove, 67 ans, ép. de Victoire Nassel, r. des Jongs, 4.

30. — Félicite Decnevel, 51 ans, ép. d'Auguste Gouwy, Bd A. Pieters, 98.

— Théophile Vanhoenacker, 81 ans, ép. d'Elise Saelens, r. du Ponton, 11. — Eugène Bernaert, 81 ans, ép. de Marie Lannoo, habitant à Bredene.

1 juillet. — Louis Jacquemin, 9 ans, Av. du Derby, 5.

2. — Louise Boydens, 79 ans, veuve de Pierre Hostyn, Bd Van Iseghem,

MARIAGES

30 juin. — Edouard Vandenberghe, employé au tram, et Arsène Vandamme. — Firmin Vanhoucke, employé, et Marie Dekeerslaeter.

DEUIL

Choix de tous les articles ROBES, MANTEAUX, CHAPEAUX, VOILES, GANTS, etc. — Sur demande on présente un choix à domicile.

Maison MARIE-JOSE

5, Avenue Henri Serruys, Ostende. Téléph. 1210.

PROMESSES DE MARIAGES

5 juillet. — Durand Robert, peintre, r. de la Fortune, 13, et Deley Marie, Av. H. Serruys, 4. — De Groot Corneille, professeur, et Broucke Mathilde, r. P. Benoît, 11. — Melle Gérard, cultivateur, et Titeca Marie, servante. — Hosten Joseph, menuisier, et Benoît Urbante, servante. — Huyghen Charles, maçon, et Brissinck Esther, r. de l'Annexion. — Gesselle Pierre, pêcheur, r. Christine, 35, et Leroy Hélène, r. Christine, 116.

VIEUX JOURNAUX A VENDRE

s'adresser à bureau du journal 36bis, RUE LONGUE, OSTENDE